

YVETTE HORNER

NOGENT, HÉRITIÈRE DE L'ACCORDÉONISTE



Disques, revues et même trophées d'Yvette Horner seront bientôt accessibles au grand public. Les ayants droit de l'artiste, disparue en juin 2018, ont fait don de ses archives à la Ville. Récit d'une aventure musicale et patrimoniale.



Inauguration de la promenade Yvette Horner en juin 2007.

Pour Yvette Horner, Nogent était sa « *deuxième histoire d'amour après Tarbes sa ville natale* ». Cette Nogentaise de cœur était une citoyenne engagée en participant activement aux événements de la ville. **Pour ses ayants droit, offrir les archives de l'accordéoniste à Nogent sonne comme une évidence.**

« *C'est avec un immense plaisir que nous recevons ce don car Yvette Horner incarne la culture nogentaise et la musique populaire* », explique Vincent Villette, directeur des archives municipales.

Mais Nogent n'a pas attendu ce généreux don pour rendre hommage à la reine de l'accordéon. Pour rappel, Yvette Horner a été faite **citoyenne d'honneur de la Ville en 1992 et la promenade verdoyante longeant la Marne porte son nom** depuis 2007.

L'intérêt est capital : conserver des documents incarnant l'histoire de notre territoire, et contribuant pleinement au rayonnement de la ville car l'artiste y a résidé durant 50 ans.

Grâce à ce don, nos archives se sont enrichies d'une grande quantité d'objets et de souvenirs personnels peu après le décès de la musicienne.

UN TRÉSOR DE TRENTE MÈTRES LINÉAIRES

Disques, coupures de presse, cassettes audio et vidéo, photos, contrats et trophée... Le don comprend également des correspondances privées évoquant Nogent. Son volume correspond à 30 mètres linéaires*. « *Il s'agit du premier vrac d'artiste que nous recevons* », indique Vincent Villette.

Quid du parcours des archives ? Plutôt simple : Jean-Pierre Brun, un des ayants droit, a contacté Vincent Villette et Noémie Louchart, archiviste, en décembre 2018 **dans le but de « sauver » les souvenirs de la célèbre musicienne**. Ces derniers ont visité son appartement parisien en janvier 2019 et le traitement des archives a commencé en novembre dernier. L'étape la moins aisée était juridique : le transfert de propriété. Les trois ayants droit ont dû donner leur accord pour que **les effets personnels d'Yvette Horner deviennent propriété de la Ville**.

Après la réception, l'inventaire : assuré par les agents du service, il sera réalisé en deux exemplaires dont un sera remis aux donateurs. **Ce classement peut prendre plus d'une année** car chaque objet doit être référencé et un classement doit être établi. Analyser, décrire, dater (si possible) ; il faut rendre compte de l'état et de la dimension de chaque pièce ■



En 2013, entourée de Déborah Münzer, adjointe et d'un musicien à la cérémonie des voeux.

*Unité de mesure dans le milieu des archivistes



LES ARCHIVISTES, GARDIENS DE LA MÉMOIRE DE LA VILLE

À Nogent, la Municipalité donne une importance particulière à la conservation des différents éléments constituant l'histoire de son territoire et de ses habitants. A cet effet, un service est spécifiquement dédié à la recherche, l'inventaire et le référencement de cette inestimable richesse.

Les archivistes ont conscience de l'importance de ces documents : « *Si on nous les confie, c'est qu'on veut que ça perdure !* ». Leur seule contrainte : le respect des fonds et la façon dont ils ont été classés. Si l'accès repose sur le principe de libre communicabilité des archives publiques (article L213-1 du code du patrimoine), certains documents ne sont communicables qu'après un certain délai (protection de la vie privée notamment).

Registres paroissiaux, cadastre napoléonien, bulletins et magazines municipaux depuis les années 50... Les locaux du service sont une véritable mine d'or. Certains documents datent du XVII^e siècle. Les archivistes sont les gardiens de l'histoire de la Ville.

Dans le respect des lois protégeant la vie privée, les archives d'Yvette Horner seront consultables par tous une fois le travail d'analyse et de classement achevé. Actuellement, seuls les professionnels dépendant d'un calendrier strict (chercheurs, historiens...) peuvent y avoir accès sur rendez-vous. À terme, une exposition ouverte à tous devrait voir le jour afin que chacun puisse découvrir et profiter de ce précieux don ■

Archives municipales - 2, avenue du Maréchal Franchet d'Esperey
Sur rendez-vous au 01 43 94 95 94 - archives@ville-nogentsurmarne.fr

YVETTE HORNER EN QUELQUES DATES

Septembre 1922 : naissance à Tarbes (65)

1948 : remporte la Coupe du monde de l'accordéon en Italie

1950 : remporte le Grand Prix du disque de l'académie Charles-Cros

1955-2005 : réside avenue de la Source à Nogent

Juin 2018 : décès à Courbevoie (92)

JEAN-PIERRE BRUN, ANCIEN MANAGER ET AMI D'YVETTE HORNER

« **TOUTE UNE VIE GUIDÉE PAR ET POUR LA MUSIQUE** »

NOGENT MAGAZINE : QUELLES ÉTAIENT VOS RELATIONS AVEC YVETTE HORNER ?

JEAN-PIERRE BRUN : D'abord une relation professionnelle classique qui s'est rapidement transformée en relation amicale proche. Plus que son manager, j'ai été son ami personnel pendant 30 ans.

NM : POURQUOI AVOIR PENSÉ À LA VILLE DE NOGENT ?

J.-P. B. : Un peu comme une évidence, elle était très attachée à cette ville car elle y a vécu. J'ai contacté Vincent Villette peu après la mort d'Yvette. Je m'entends très bien avec les deux autres ayants droit ; ce don doit permettre à toute personne qui le désire de se renseigner sur Yvette.



Yvette Horner et Jean-Pierre Brun en 1998.

NM : QUELLE IMAGE AIMERIEZ-VOUS QUE NOTRE VILLE CONSERVE DE L'ARTISTE ?

J.-P. B. : L'image qu'elle voulait laisser, celle d'une grande musicienne. **Toute sa vie a été guidée par et pour la musique, tout passait par le travail.** Elle a également transmis sa passion puisqu'elle enseignait à la Schola Cantorum de Paris.

NM : PERSONNELLEMENT, QUEL EST OBJET AUQUEL VOUS TENEZ LE PLUS ?

J.-P. B. : Il y en a deux, d'abord un miroir en forme d'accordéon mais aussi un de ses accordéons aujourd'hui exposé à Tulle, connue pour son musée et son festival dédiés à l'instrument ■